
AVIS PUBLIC de consultation aux personnes désirant se faire entendre sur le règlement numéro 275-4 intitulé « Règlement numéro 272-19 modifiant le règlement de lotissement 275 »

Conformément aux articles 124 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 5 décembre 2024, le conseil de la Municipalité de Franklin a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 275-4 intitulé « Règlement numéro 275-4 modifiant le règlement de lotissement 275 », afin de revoir les exceptions concernant les contributions pour parcs et espaces verts.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une consultation publique le 3 février 2025 au Centre récréatif (2555, rue du Parc), de 18 h 30 à 19 h 30.

Au cours de cette consultation publique, la directrice générale et greffière-trésorière par intérim expliquera le règlement, les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ledit projet de Règlement.

Donné à Franklin, ce 20 janvier 2025.

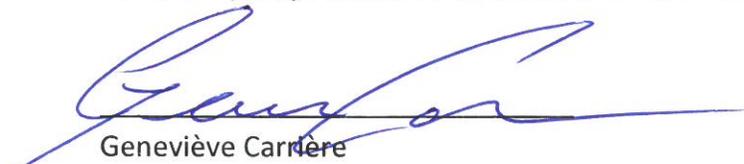


Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 20 janvier 2025 en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour de janvier 2025.



Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim